



Avignon, le 11 juin 2014

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs
les chefs d'établissement

s/c de Messieurs les directeurs académiques
des services de l'éducation nationale

- des Bouches-du-Rhône
- des Alpes-de-Haute-Provence
- des Hautes-Alpes

POLE ACADEMIQUE DES
BOURSES NATIONALES

Dossier suivi par

Patrick MOSCA

Téléphone

04 90 27 76 92

Mél

patrick.mosca

@ac-aix-marseille.fr

Fax

04 90 27 76 38

49 rue Thiers

84077 Avignon

Horaires d'ouverture :

8h30 – 12h

13h30 – 16h30

Accès personnes à

mobilité réduite :

26 rue Notre Dame

des 7 douleurs

Objet : Propositions bourses au mérite- année scolaire 2014-2015

Réf. : Circulaire n°2013-141 du 13 septembre 2013

Conformément aux dispositions de la circulaire citée en référence et aux consignes ministérielles, je vous prie de bien vouloir consulter vos équipes pédagogiques afin de déterminer, parmi les élèves scolarisés en classe de 3^{ème} dans votre établissement, la liste de ceux que vous aurez sélectionnés comme attributaires méritants d'une bourse au mérite. Vous veillerez à limiter vos propositions à deux demandeurs de bourse de lycée qui se sont distingués par leur effort dans leur travail scolaire.

Je vous rappelle que les élèves boursiers qui auront obtenu une mention **bien** ou **très bien** au DNB 2014 seront automatiquement retenus comme bénéficiaires de droit.

Il vous appartient de saisir, sur le logiciel SIECLE, la liste retenue, par ordre décroissant de mérite, **avant le 11 juillet 2014, délai de rigueur.**

La commission académique, qui se réunira au cours du premier trimestre 2014-2015, déterminera les bénéficiaires en veillant au respect des dotations allouées par le ministère.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

« Signé »

Dominique BECK